

# Une histoire de bateau pour l'été



Depuis qu'il est à quai à Summerside, le Louise III a reçu bien des visiteurs. Sur la photo, on peut voir dans le sens des aiguilles d'une montre, Ulric et Aline Poirier, Dorothy et Richard Morgan (Aline et Dorothy sont des tantes à Louis et Benoît); Clémence Lavoie-Arsenault et Denise Lavigne-Arsenault (épouses de Louis et de Benoît respectivement). Dans l'embrasure de la porte, en contre-jour, on voit les deux frères, Benoît et Louis. Marie MacDonald, une de leurs soeurs, se tient devant ce dernier. On voit aussi Ernest Arsenault et sa femme Donna, venus visiter.

Par Jacinthe LAFOREST

Le Louise III est arrivé à quai à Summerside le vendredi 19 juillet. C'est un bateau de 32 pieds de long, tout équipé pour la vie à bord, et qui a été construit à partir de rien, par son propriétaire Louis Arsenault.

Louis Arsenault est établi à Rimouski, au Québec, mais il est natif de Maximeville, dans la région Évangéline. Il est le fils d'Irène et de feu Théodore Arsenault.

«J'ai reçu une bourse de la Société Saint-Thom, as-d'Aquin, pour aller étudier à l'École technique à Rimouski. Je suis diplômé en ébénisterie mais je n'ai jamais vraiment travaillé dans ce domaine-là. J'avais des talents en dessin et l'architecture

m'intéressait beaucoup. Alors j'ai commencé à travailler comme architecte, pour la compagnie Québec Téléphone» explique-t-il.

La compagnie Québec Téléphone n'est pas aussi connue que Bell Canada. Pourtant, Québec Téléphone dessert la moitié du territoire québécois, mais pas la moitié de la population, car elle dessert les habitants des régions les moins peuplées.

«A ce temps-là, j'avais toujours l'idée de revenir à l'île, mais les opportunités d'emplois et les circonstances ont fait que je sois resté à Rimouski», dit-il en jetant un regard complice à son épouse Clémence.

Étant natif de l'île, étant fils de

pêcheur, Louis a toujours eu l'amour des bateaux et de la mer. «On a commencé par un premier bateau, plus petit, puis on est passé à un plus gros. Celui-ci est le troisième du nom» (Louise III, qui porte le nom de leur fille), précise Louis Arsenault.

L'artiste a commencé la construction du bateau en 1982-1983. Cinq ans plus tard, après 6000 heures de travail, le Louise III a été mis à l'eau. «J'ai d'abord fait les plans, puis une maquette de 32 pouces de long, à l'échelle». Le bateau mesure 32 pieds de long. Chaque détail a été pensé par son propriétaire grâce à son habitude des bateaux. Tout l'espace est utilisé. «On savait ce qu'on voulait et on ne trou-

vait pas exactement ce qu'on voulait sur le marché. D'ailleurs, les prix étaient prohibitifs. Alors on a décidé de construire».

L'intérieur est fini en acajou, en bois de tectonchêne, des essences de bois exotiques qui résistent très bien à la pourriture. La coque du bateau est entièrement faite de bois, recouvert de fibre de verre, pour faciliter l'entretien.

«Depuis que j'ai pris ma retraite en 1990, on a beaucoup vécu à bord. C'est comme une maison». Louis et Clémence ont vécu une année complète sur le bateau, en 1993. «On est partis d'Ottawa, on a fait les Grands Lacs, et tout le long de la côte est

(Suite à la page 3)

# Une histoire **de** bateau...

(Suite de la page 1)

**américaine**, jusqu'en **Floride** et le golfe du Mexique. D'ailleurs, pendant cet hiver en **Floride** on a **essuyé** un ouragan, l'ouragan «**sans nom**» du 11 mars 1993. Il n'avait pas été baptisé car il n'avait pas **été** prévu par la météo». Louis raconte que cet ouragan avait **démoli** ou fortement endommagé 5000 bateaux. «On avait des amis **à bord** qui visitaient. On a dû quitter notre quai d'attache **pour nous** ancrer dans un canal assez profond et plus abrité des vents, qui ont atteint une **vélocité** de 109 milles à l'heure. On avait débarqué les femmes et on est restés **à bord** (deux hommes) pendant 14 h 30, à tout surveiller. Même si on était à l'ancre, il fallait garder le moteur en marche pour empêcher que le bateau dérive. Notre vie était dans ce bateau, cela faisait plusieurs mois qu'on vivait à bord, il n'était pas question que je l'abandonne» dit Louis, comme pour excuser son imprudence. «On s'en est sortis sans une égratignure».

Louis Arsenault vient **à l'Île-du-Prince-Édouard** chaque **été**, mais c'est la première fois qu'il vient dans son bateau. «On a mis deux semaines pour venir. On est partis de Rimouski le 7 juillet et on a dû arrêter souvent pour laisser passer le mauvais temps. On est restés

quatre jours **à** Caraquet, lorsque Bertha a **passé**» dit-il. «C'est loin: On a calculé que cela faisait 459 milles nautiques (un mille nautique mesure 6080 pieds, comparativement à 5280 pieds pour un mille normal).

Pour ce voyage, Louis et Clémence sont accompagnés de **Benoit**, le frère de Louis, et de son épouse Denise. La nouvelle de leur court séjour **à l'île** s'est vite répandue, si bien que la parenté a été nombreuse à leur rendre visite, **à bord** de leur bateau.

Louis Arsenault a eu une carrière bien remplie. Pendant cinq ans, avant de prendre sa retraite, il a été président de la Chambre de commerce du Québec.

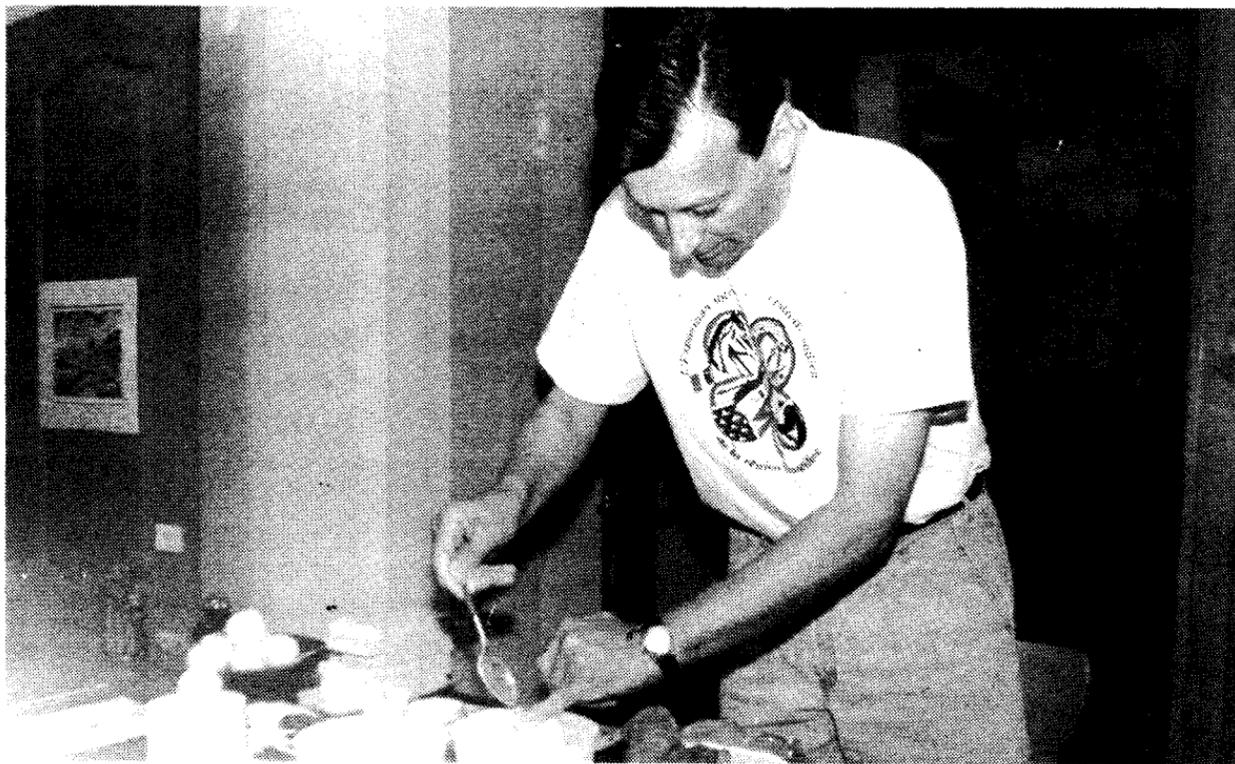
**À** la retraite, Louis Arsenault continue d'utiliser ses compétences en tant que partenaire dans une compagnie de consultation dont le travail est d'évaluer les bateaux et les dommages subis par des bateaux, pour le compte de compagnies d'assurance.

Louis n'est jamais très loin des bateaux. «C'est sûr que ce n'est pas pour tout le monde. Mais c'est une vie qui nous permet de rencontrer des gens de partout. Il **s'établit** une fraternité entre les amateurs de navigation, qui est assez extraordinaire».



Louis **Arsenault**, natif de **Maximéville** et résidant à **Rimouski**, w tient **fièrement** aux **côtés** de son bateau, le **Louise III**, qu'il a **construit** de ses propres mains. ★

# Le Festival Folk-Acadie se poursuit



(J.L.) Dans le cadre du Festival Folk-Acadie qui se déroule jusqu'au 17 août au Musée acadien, on peut voir chaque jeudi des démonstrations données par des **artisans** acadiens et **francophones** de l'Île-du-Prince-Édouard. Sur la photo, on voit **M. Théo Thériault** qui fait une démonstration de comment on fait un moule à partir d'un huit (une banane) afin de faire des **fruits** en céramique paf après. Il y avait aussi des **artisans** qui faisaient une **démonstration** de piquage de couvertures. ★

# Les tondeuses ne sont pas des jouets

Pour les enfants, il peut être tentant de faire un tour dans la cour sur une tondeuse à siège avec maman ou papa. Après tout, se promener sur une grosse machine à moteur a l'air tellement amusant! Bien qu'elles puissent rendre l'entretien de la pelouse fort agréable, les tondeuses à siège sont des outils de coupe à prendre au sérieux et à traiter avec prudence.

Peu importe à quel point il vous supplie, ne laissez jamais un enfant ni aucune autre personne, prendre place avec vous sur une tondeuse à siège. Et ne permettez jamais aux jeunes enfants d'utiliser une tondeuse ni aucun autre matériel d'entretien, quel qu'il soit. En fait, il est préférable de garder les enfants et les animaux familiers à l'écart de l'endroit où vous passez la tondeuse. Regardez toujours derrière vous avant de reculer avec votre tondeuse à siège.

La meilleure méthode d'enseigner à vos enfants la façon sécuritaire de tondre une pelouse, c'est de donner l'exemple. Avant de commencer, assurez-vous d'être vêtu convenablement. Les sandales, le maillot de bain et le short ne conviennent pas à ce travail et procurent très peu de protection contre les projectiles. Portez des chaussures solides à semelle antidérapante et un pantalon long, et rentrez-y bien votre chemise.

Vérifiez la tondeuse pour vous assurer que tous les écrans et les

commutateurs de sécurité sont en place et fonctionnent bien. Puis inspectez le terrain et ramassez les jouets, les outils ou les débris qui risqueraient d'être happés par les lames. Si des brindilles ou d'autres débris bourrent la goulotte, arrêtez immédiatement le moteur. Dans le cas d'une tondeuse à siège ou d'un tracteur de pelouse, mettez la clé de contact en position « off ». Ne touchez pas au moteur et aux autres surfaces chaudes. Rappelez-vous que les lames peuvent blesser grièvement - ne tentez jamais de déloger des débris avec vos mains ou vos pieds. Servez-vous plutôt d'un bâton ou d'un outil.

Remplissez et nivelez les dépressions de terrain pour éviter de vous y fouler une cheville. Redoublez de prudence sur les terrains en pente. Avec une tondeuse à siège, tondez la pente en allant de haut en bas pour plus de stabilité.. Et ne tondez jamais une pelouse mouillée.

Prenez le temps d'être prudent, pour votre sécurité et celle de votre famille. **Et un jour, quand vos enfants auront les capacités voulues pour s'occuper des corvées du jardin, consultez le guide d'utilisation pour leur enseigner la façon sécuritaire de tondre la pelouse et d'effectuer l'entretien. ★**

**Par Ellen Henke**  
**Spécialiste des pelouses**  
**et jardins chez John Deere**

# La Fondation des Jeux de l'Acadie annonce la création de bourses

(J.L.) La Fondation des Jeux de l'Acadie a annoncé récemment qu'elle offrirait des bourses d'au moins 500 \$ à des athlètes participant à la Finale des Jeux de l'Acadie ayant démontré des habiletés sportives supérieures.

Les «Bourses de la Fête du Canada» comme on les a appelées, seront remises pour la première fois durant la 18<sup>e</sup> Finale des Jeux de l'Acadie, à Edmundston, en juin 1997. Ces bourses pourront être utilisées pour la participation par l'athlète à un stage de développement du sport auquel il ou elle participe (camp d'entraînement,

camp sportif, compétition d'envergure, etc.).

Les critères, l'échéancier et les autres détails des bourses seront communiqués aux comités régionaux des Jeux de l'Acadie, dès l'automne 1996. Les comités seront alors invités à solliciter les candidatures.

**Les Bourses de la Fête du Canada** ont été créées suite à une annonce de la ministre du Patrimoine canadien, Sheila Copps, lors de la réception pour les invités, tenue dans le cadre de la Finale des Jeux, à Saint-Jean au N.-B. ★

# L'Équipe jeunesse accomplit sa mission

Les membres de l'Équipe-Jeunesse Assomption Vie ont eu la chance de se côtoyer en échangeant diverses expériences à la Finale des Jeux de l'Acadie qui a eu lieu du 27 juin au 30 juin 1996 à Saint-Jean, selon un communiqué.

Par cette expérience de groupe, la Société des Jeux de l'Acadie inc. veut inciter les jeunes leaders à s'engager au sein du mouvement des Jeux de l'Acadie ou de tout autre organisme, L'Équipe-Jeunesse Assomption Vie permet

aux jeunes de développer des composantes pratiques du leadership tout en participant à une expérience d'équipe valorisante.

De plus, c'est une occasion qui favorise les échanges et permet la création de liens amicaux entre les

jeunes leaders engagés de chaque région.

L'Équipe-Jeunesse Assomption Vie est formée d'une ou d'un jeune de chacune des huit régions constituant la Société des Jeux de l'Acadie inc.

En raison de la nature des activités à réaliser sur le site de la Finale des Jeux de l'Acadie, les membres de l'Équipe-Jeunesse Assomption Vie devaient être sur place deux jours avant l'ouverture officielle afin d'assurer les derniers préparatifs. ★



Voici dans l'ordre habituel les participants de l'Équipe-Jeunesse Assomption Vie 1996 ainsi que le représentant d'Assomption Vie: 1<sup>re</sup> rangée; Melissa Boudreau (Restigouche), Rachel Cormier (représentante jeunesse), Alain Hachey (représentant d'Assomption Vie), Myriam Mkhei (Péninsule acadienne). 2<sup>e</sup> rangée; Glen & Robkhaud (monitrice), Geneviève Morin (I.-P.-É.), Rachelle Coltreau (Nouvelle-Écosse), Jean-François Arseneau (Bonaventure), Mathieu Després (Kent), Etk Laroque (Chaleur) et Danielle Richard (Sud-Est). Absente sur la photo: Jenniter Beaujieu (Madawaska-Victoria).

# Les ministres s'entendent sur le vieillissement

(J.L.) Lors d'une récente rencontre à Fredericton, les ministres responsables des questions touchant les aînés se sont entendus sur l'élaboration d'un cadre sur le vieillissement qui aidera les gouvernements, dans leurs champs respectifs de compétence, à faire face aux défis actuels et futurs présentés dans une population vieillissante.

Les ministres se sont entre autres engagés à adopter une approche de collaboration pour répondre aux besoins des aînés canadiens d'aujourd'hui et de demain. Le cadre sur le vieillissement comprend un énoncé de principe selon lequel «Le Canada est une société pour tous les âges qui favorise le bien-être et la participation des aînés dans tous les aspects de la vie». Cinq principes communs serviront de base à l'élaboration des politiques à l'intention des aînés. Il s'agit de l'estime, l'autonomie, l'équité, la participation et la sécurité.

Les ministres ont accepté de mettre en commun l'information

afin de créer un répertoire des politiques et programmes à l'intention des aînés et de commencer à établir un mécanisme pour évaluer les répercussions des changements qui permettra à toutes les compétences de concevoir des programmes et des politiques plus efficaces.

Sur les soins de longue durée, les ministres ont reconnu l'importance des services communautaires et la prestation de ces services plus près du domicile afin d'améliorer la qualité de vie des aînés, en se basant sur une philosophie voulant que le bon service soit offert par la bonne personne, au bon endroit, au bon moment.

La prévalence croissante de la maladie d'Alzheimer et autres maladies de ce genre chez les aînés provoque de plus en plus de stress chez les membres de leur famille et autres dispensateurs de soins. Les ministres ont convenu que c'était le rôle des gouvernements de sensibiliser le public à cette réalité.

Les ministres ont reconnu l'im-

portance des soins palliatifs, c'est-à-dire les soins qui sont donnés à une personne sur la fin de sa vie.

La sécurité des aînés comprend la protection contre les mauvais traitements, contre la fraude commerciale et contre les actes criminels. Elle comprend aussi des stratégies visant à réduire l'incidence des blessures et à promouvoir des milieux sûrs et

sécuritaires. Les ministres ont donc convenu de renforcer les partenariats entre les gouvernements et les collectivités en vue d'assurer des conditions de vie sécuritaires aux aînés.

Les ministres ont convenu que l'utilisation impropre de médicaments représente une grave menace pour la santé et la qualité de la vie des Canadiens et plus

particulièrement des personnes âgées. Ils ont l'intention de se renseigner sur les préoccupations particulières des aînés en ce qui a trait aux médicaments. Les ministres sont persuadés qu'il est nécessaire de travailler avec tous les professionnels de la santé en ce qui a trait à la prescription et l'utilisation appropriée des médicaments. ★

# Une voiture d'eau fait revivre toute une portion de l'histoire de Marine Atlantique

Par Jacinthe **LAFORÉST**

Depuis plusieurs semaines, les visiteurs qui passent à l'atelier de réparation de bateaux, à **Spinnakers Landing, à Summerside**, peuvent voir un bateau, qui n'a l'air de rien, mais qui est en fait, une pièce importante du patrimoine maritime de l'Île-du-Prince-Édouard.

Ce bateau serait la seule «voiture d'eau» originale qui existe encore au Canada aujourd'hui et qui est en assez bon état.

Les voitures d'eau, appelées en anglais «**Ice Boats**» ont été utilisées en hiver pour faire, la traversée entre Cap Traverse (I.-P.-É.) et Cap Tourmentin (N.-B.) de 1829 à 1917, c'est-à-dire jusqu'à ce que le système de traversier soit institué, avec l'entrée en service du brise-glace SS **Prince Edward Island**.

«En hiver, les voitures d'eau étaient le moyen de transport le plus fiable pour traverser le détroit» explique Bob Kelly, agent de relations publiques à Marine Atlantique. Il ajoute cependant qu'il fallait être très courageux pour faire le voyage, qui était assez dangereux.

Les voitures d'eau étaient des gros canots, munis de patins en métal sous la coque, ce qui leur permettait de glisser sur la glace et la neige, et ce qui ne les empêchaient pas de flotter, lorsqu'ils étaient sur l'eau.



La **voiture d'eau** sera en **exposition** au Spinnakers Landing, à Summerside, pour tout l'été. Le travail de restauration est presque complété.

Les voitures d'eau portaient en convoi de trois canots, ayant chacun un équipage de six personnes. Elles faisaient le voyage régulièrement, le plus souvent pour assurer le service postal. Mais elles transportaient aussi des marchandises et des passagers.

Le canot était muni de poignées sur les rebords. Lorsque le canot rencontrait des îlots de glace, les membres d'équipage sautaient sur la glace et à l'aide des poignées et de chaînes, faisaient glisser le canot jusqu'à ce qu'il rencontre de nouveau l'eau. À ce moment-

là, on hissait la voile rectangulaire. On peut se douter que c'était très dangereux pour les membres d'équipage. «Le défi était d'empêcher quiconque de se noyer» dit Bob Kelly.

Les passagers eux, payaient 4 \$ pour traverser «assis» et 2 \$ s'ils

acceptaient de prêter main forte aux membres d'équipage.

Il faut dire qu'avant qu'on invente les voitures d'eau, l'Île-du-Prince-Édouard était complètement isolée pendant l'hiver. D'autres systèmes de transport avaient été essayés, mais sans succès.

«Lorsque tout allait bien, et que la température était clémente, ils pouvaient faire le voyage en deux heures, mais cela leur est aussi arrivé de se trouver prisonniers des glaces et de devoir passer la nuit sur le détroit» raconte Bob Kelly.

Donc, ce bateau qui est présentement à **Spinnakers Landing** a toute une histoire à raconter.

«Ce bateau était en montre sur le site de Marine Atlantique depuis 1970 environ. On croyait que c'était une réplique, une copie, et que l'originale était exposée au site historique de Cap Traverse. Mais on a commencé à faire des recherches et on s'est rendu compte que nous avions l'original, à Marine Atlantique» explique Bob Kelly.

Le bateau est arrivé à **Spinnakers Landing** en juin, et maintenant, sa restauration est presque complétée. Il va rester là pour la durée de l'été, afin que les gens puissent le voir. Ensuite, on espère qu'on pourra garder le bateau ici à l'Île-du-Prince-Édouard. Le bateau est la propriété de Marine Atlantique. 11 a environ 90 ans. ★

# Évangéline et Gabriel sont de la fête



(J.L.) La parade du festival du homard de Summerside (Lobster Carnival) a eu lieu samedi après-midi par un temps venteux, mais ensoleillé. Parmi les chars, on pouvait voir celui de l'Exposition agricole et du Festival acadien de la région Évangéline, qui portait tes héros Évangéline et Gabriel, ambassadeurs de l'événement, qui aura lieu durant la fin de semaine de la Fête du Travail. Évangéline et Gabriel sont personnifiés par Yvonne Cormier-Pitre et Adélaré Pitre. ★

# Homard-Mania



(J.L.) Dans une exposition intitulée Homard-Mania *située* au niveau *inférieur* de la Galerie d'art du Centre des arts de la Confédération, on *peut* voir *cette* oeuvre en papier moulé, réalisée par l'artiste Claude Roussel du Nouveau-Brunswick. Comme on *peut* s'en douter, le homard est largement en vedette *dans cette exposition*. ★



# Sur le bout de la langue

## Quand la vidéo a bon genre

Par Annie **BOURRET (APF)**

Un lecteur de la **région d'Ottawa** me signale une erreur dans ma **récente chronique «Remettre les pendules à l'heure»**. Il a bien raison : dans ce contexte, le mot espace aurait dû être féminin. En effet, quand il s'agit de typographie et d'impression, l'espace désigne **une** petite tige métallique servant **à** espacer les **mots**, plus exactement avant et après le symbole de l'heure.

Que cela me serve de prétexte, tiens, pour vous imposer quelques remarques sur le genre en français, dont on se demande parfois si l'usage se résume **à** garantir des fautes d'accords de grammaire.

Le genre joue pourtant un **rôle** important dans notre langue, **ne serait-ce** que pour distinguer les coqs des poules (genre naturel) ou le moule **à gâteau** de la moule **marinière** (genre grammatical). La différence de genre pour des mots de même orthographe (**appelés** homographes) repose souvent sur des changements de

prononciation au cours des siècles. Le roule provient du latin modules **«modèle** creux servant à donner une **forme»**, alors que **musculus «mol-lusque»** a produit la moule. Ces changements nous valent aussi les sens suivants : un couple et une couple, une livre et un livre, un tour et une tour, un manche et une manche.

À l'oreille, le genre différencie des homophones comme le foie et la foi ou le sel et la selle. On t'aura **deviné**, les homophones se prononcent de la même façon sans nécessairement avoir la même orthographe.

Pour s'y retrouver, certains associent les finales des mots **à** un genre grammatical c'est là l'objectif du Dictionnaire des genres (Le Méridien). Il s'agissait d'y penser : sont **féminins armée, poupée et fusée**, tout aussi naturellement que sont masculins piano, **numéro** et lavabo. Comme les **règles** sans exception n'existent pas en français, les contre-exemples surgissent. Comment classer le **trophée**, le musée et le lycée, de même

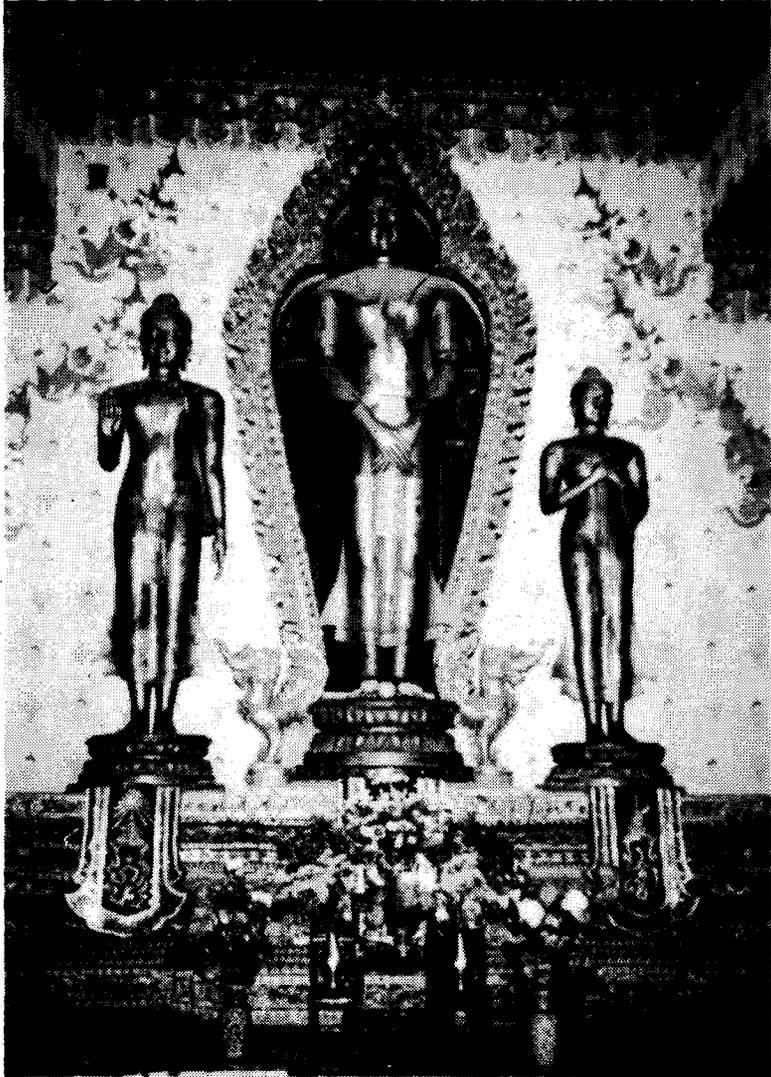
que la radio, la moto et la vidéo?

Si un vidéo vous semble juste, révisez vite le **genre de** vos vidéos. La vidéo, tournure correcte, vient de l'abréviation de vidéocassette. Voilà qui est bien plus facile à régler que les pièges embêtants posés par les mots qui commencent par une voyelle ou un H muet, comme astérisque et **haltère**, tous deux masculins.

L'incertitude se justifie parfois par un changement de genre. Automne, par **ex-~~m~~ple**, est devenu masculin pour s'aligner sur le genre des trois autres saisons. Automobile a d'abord existé comme adjectif pour qualifier le mot véhicule (masculin). Le mot **véhicule** a disparu et automobile est aujourd'hui un nom féminin. N'en concluez pas pour autant qu'autobus est féminin. En cas de doute, mieux vaut **vérifier** au dictionnaire.

Et maintenant, si vous vous sentez prêt à abandonner la partie, consolez-vous avec **après-midi** le seul mot français **à** qui on peut **impunément** mettre un jupon ou une cravate!

# Madeleine Arsenault, en **direct** de Thaïlande



**Madeleine a fait parvenir quelques photos à la VOIX ACADIENNE. En voici une prise à l'intérieur d'un des temples qui gardent le village, du haut de la montagne. On y voit trois bouddhas.**

(J.L.) Tel que promis la semaine dernière, nous poursuivons cette semaine la publication d'extraits de correspondance de Madeleine Arsenault, **qui** passe une année en Thaïlande. Elle y fait sans cesse des découvertes, apprend la langue thaï, et observe beaucoup ce qui se **pass**e autour d'elle.

Avant de partir en Thaïlande, Madeleine avait lu un livre, intitulé **«Touch the Dragon»** écrit par une femme qui, comme elle, a séjourné en Thaïlande pendant un certain temps. Récemment, elle a reçu dans son bulletin mensuel de AFS (AFS c'est l'organisme qui parraine **ce** programme d'études à l'étranger) une partie du livre **Touch The Dragon**. Maintenant qu'elle est en Thaïlande, la lecture du livre prend une autre signification.

Madeleine nous a présenté sa famille d'accueil la semaine dernière, photo à l'appui. Elle dit qu'elle s'entend très bien avec tout **le monde** : son petit frère de 17 mois, **«Pouk»** (son surnom), apprend à parler et il est toujours en train de dire **« GoodMornin, Good Aftanoon, Good Evnin »**. C'est tout ce qu'il peut dire en anglais! Sa petite soeur de 4 ans est un peu plus capricieuse mais cela va, et avec son **frère** de 8 ans, elle s'entend très bien. Elle l'a surnommé **«It»**. Madeleine s'arrange aussi **très** bien avec **«Bop»** (le surnom de la nièce). Elle est de quelques mois plus vieille que Madeleine et elle

est dans M.6, alors que Madeleine est dans M.5 (M.6 = 12<sup>e</sup>, M.5 = 11<sup>e</sup>).

Madeleine Arsenault s'adapte très bien à sa vie en Thaïlande qui est très différente de sa vie ici à l'île-du-Prince-Édouard. Dans les maisons où habitent de nombreuses personnes, il y a toujours des petits problèmes de logistique à régler, comme par exemple, pour l'utilisation de la salle de bain.

Parmi les cours qu'elle prend à l'école, il y a les cours de **Self Defense**, volleyball, basketball, danse thaï, musique thaï, cuisine thaï, dessert thaï, des cours de langue thaï, des cours de fabrication de guirlandes, et dessin thaï. Ses cours préférés sont ceux de cuisine et ceux de volleyball.

Le cours d'éducation physique est le seul cours où elle n'a pas besoin de porter son uniforme réglementaire (une jupe) cc qu'elle apprécie énormément. Par contre, il y a tout de même un uniforme pour l'éducation physique : une blouse en tissu et des pantalons en tricot.

Comme Madeleine connaît bien

l'anglais, elle a vite trouvé à s'occuper en donnant quelques cours d'anglais à des élèves de Pratom 5 (Pratom 5 = 5<sup>e</sup> année). Elle donne **ses cours** les samedis matins de 9 h à 10 h.

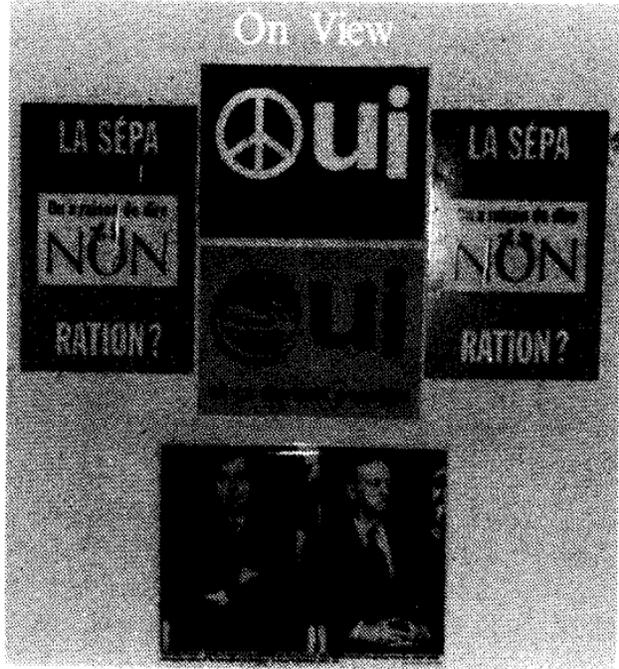
Elle a aussi été approchée par une des moines qui vit dans l'un des temples, pour lui donner des cours d'anglais.

Bien qu'on n'en voit pas souvent, il y a des femmes qui sont moines. Elle ont la tête rasée, tout comme les hommes, mais au lieu de porter les tuniques brun-orange, elles portent des tuniques blanches.

Le village où vit Madeleine est «gardé» par deux temples. Vers les 20 heures chaque soir (et peut-être aussi tôt le matin), les moines chantent des chants dans un **haut-parleur**, pour tout le village et Madeleine peut les entendre de sa maison.

Dernière petite bride d'information pour cette semaine, cela coûte environ 12 \$ (canadiens) pour faire développer un film de 36 poses, en Thaïlande. Une aubaine. ★

# Le Centre des arts de la Confédération tente de **provoquer** le **dialogue**



L'exposition Vidons du Québec contient plusieurs pièces provocatrices, comme celle-ci, qui oppose Jean Chrétien et Lucien Bouchard.

Au Centre des arts de la Confédération, deux symboles de visions contradictoires s'affrontent, presque comme dans une arène de boxe.

D'un côté du deuxième étage de la Galerie d'art, on dévoilait mercredi dernier une toile de Robert Harris, acquise récemment par le Centre des arts de la Confédération, et représentant nul autre que Sir John A. MacDonald, le 1<sup>er</sup> premier ministre du Canada.

De l'autre côté du deuxième étage de la Galerie, il y a l'exposition Visions du Québec qui comprend l'oeuvre monumentale d'Armand Vaillancourt, intitulée «Le droit inaliénable des peuples à l'autodétermination».

Ce qui pourrait être une coïncidence n'en n'est pas une. Le directeur de la Galerie d'art du Centre des arts de la Confédération, Terry Graff, estime que «dans l'état où se trouve le pays, de nos jours, nous devons nous tourner vers nos artistes et c'est

le mandat du Centre de la Confédération, en tant que centre national, de fournir aux artistes un espace propice à un dialogue --constructif et créatif. Nous n'avons pas besoin d'être d'accord pour discuter», a-t-il dit lors du dévoilement de la toile de Robert Harris.

«La tension qui existe entre l'oeuvre d'Armand Vaillancourt, symbole de la souveraineté québécoise, et le portrait du 1<sup>er</sup> pre-

mier ministre fait par Harris, symbole de l'unité nationale, attire notre attention sur l'histoire canadienne en pleine évolution et aussi sur le fait que les forces sociales, culturelles et politiques actuelles remettent constamment en question nos conceptions traditionnelles de nation» ajoute Terry Graff.

M. Graff parle de «tension» et le mot n'est pas trop fort. Chaque fois qu'il mentionne le nom d'Armand Vaillancourt, un bruit monte du groupe de personnes assistant au dévoilement du symbole national. On se dérhume, on tousse, on émet un soupir de désapprobation.

C'est dire à quel point l'homme a su, pendant les quelques semaines qu'il a passées à l'île, susciter la controverse par ses propos très peu nuancés sur la souveraineté du Québec.

C'est donc dans ce contexte que l'on a procédé au dévoilement de la toile de Robert Harris, reconnu comme le peintre de la Confédération le plus réputé du



Alors que, d'un côté de la salle, l'on procédait au dévoilement de la toile représentant Sir John A. MacDonald, de l'autre côté de la salle, l'atmosphère était totalement différente. Le fond de la Galerie est occupé par l'immense «sculpture» réalisée par Armand Vaillancourt et des assistants, recrutés à l'île. Le titre de l'oeuvre est «Le droit inaliénable des peuples à l'autodétermination». Dans l'escalier sous l'installation, on peut voir Armand Vaillancourt qui discute de son oeuvre et de politique, avec quelques visiteurs.

19<sup>e</sup> siècle.

Invite à prendre la parole, le spécialiste de la Confédération, Thomas H. B. Symons (président de la Commission nationale des lieux et monuments historiques), a indiqué à l'endroit de Robert Harris qu'il avait choisi de s'établir à Montréal, pour y peindre, parce que «l'élément français» rendait cette ville plus intéressante à ses yeux que

Toronto. «Il est évident que le Canada de Robert Harris incluait le Québec», a lancé le professeur Symons, suscitant des sourires dans l'assistance.

Pendant ce temps, de l'autre côté de la Galerie, Armand Vaillancourt, source de la controverse qu'il ne cherche d'ailleurs nullement à éviter, explique son oeuvre à quelques personnes réunies autour de lui.



**Le directeur de la Galerie du Centre de la Confédération, Terry Graff, a fait l'acquisition de la toile de Robert Harris lors d'une récente vente aux enchères à Toronto, avec des fonds qui ont été donnés par la Hyndman and Company Limited et des fonds donnés par la regrettée Mme Edouard Praff. M. Graff remercie chaleureusement M. Fred Hyndman, dont la générosité a contribué à rapatrier dans le Berceau de la Confédération, ce symbole national. \***

# La Première ministre souligne le décès d'une grande Insulaire

La Première ministre Catherine Callbeck joint son deuil à celui de nombre d'Insulaires qui pleurent la perte d'une dame qui figure parmi les citoyens les plus remarquables de l'île, Mme Iphigénie Arsenault, Ph.D.

L'engagement d'Iphigénie Arsenault envers les résidents de l'île-du-Prince-Édouard s'illustre par le travail inlassable qu'elle a effectué avec la Croix-Rouge canadienne à l'île ainsi qu'ailleurs. En 1978, on lui décernait la Queen's **Jubilee Medal** et on la nommait également membre de l'ordre du Canada. En 1968, elle recevait un doctorat honorifique en droit de l'université St. Dunstan's de Charlottetown, pour son oeuvre humanitaire. En 1967, elle recevait la Médaille du Centenaire et en 1992, elle a reçu la Médaille commémorative du 125<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération. Les clubs de services de la province ont également souligné son oeuvre communautaire par le **Paul Harris Award**, décerné par le Club Rotary de Charlottetown, ainsi que par la Médaille de la Paix, décernée par le Y MCA.

La personnalité bienveillante et le dévouement d'Iphigénie

Arsenault envers l'amélioration de la qualité de vie des Insulaires se sont manifestés à maintes reprises par son engagement auprès d'une vaste gamme d'organismes. Elle a été par exemple membre titulaire et présidente du **Charlottetown Business and Professional Women's Club**, présidente des **Business and Professional Women's Clubs** de l'Î.-P.-É., elle a laissé sa marque chez les Guides du Canada, les Enfants de Marie, la **Catholic Women's League**, la **Charlottetown Little Theatre Guild**, elle a été nommée **Fellow** et membre du **Legacy Club** de la division de l'Î.-P.-É. de la Croix-Rouge canadienne, elle a été coordonnatrice des cliniques de sang de Charlottetown, elle a oeuvré au sein de la **PEI Tuberculosis League**, le **Canadian Club** de Charlottetown, la **Community Concert Association**, le conseil paroissial de la Basilique St. Dunstan's, **Meals on Wheels**, ainsi que le **Queen Elizabeth Hospital Equipment Fund**.

La Première ministre exprime ses plus sincères sympathies aux soeurs de la disparue : Valerie, Patricia, Jeanne, Paula et Lois ainsi qu'à leurs familles.★

# LETTRE À LA RÉDACTRICE

## Le Centre d'éducation chrétienne supporte les parents francophones de Summerside-Miscouche

**Madame la rédactrice,**

Le Centre d'éducation chrétienne, organisme de notre Église diocésaine qui a son bureau au Centre Goéland, Cap-Egmont, désire offrir publiquement son support aux parents francophones de la région Summerside-Miscouche qui se présenteront en Cour suprême de l'île au courant de l'été pour défendre leur droit d'avoir une école française dans leur région.

Il y a quelques années notre diocèse déclarait: «Nous accordons notre appui entier aux efforts pour faire avancer la reconnaissance et le développement du peuple acadien.» Et le bien-aimé pape Jean XXIII écrivait dans son encyclique PACEM IN TERRIS (Paix sur terre): «Toute politique tendant à contrarier la vitalité et l'expansion des minorités constitue une faute grave contre la justice... Par contre, rien de plus conforme à la justice que l'action menée par les pouvoirs publics pour améliorer les conditions de vie des minorités ethniques.»

La distance entre l'École **Évangéline** et Summerside, environ 55 kilomètres **aller/retour**, est un facteur qui mérite d'être examiné, surtout quand il s'agit des petits de 5-7 ans.

Elle est encore plus grande pour les familles francophones qui demeurent à l'est de Summerside. De plus, rien de plus normal que le jeune enfant soit éduqué dans sa communauté, afin de ne pas se sentir dépaysé à un très jeune âge. Si nous regardons du côté anglophone, il y a dans la région des écoles pour ces jeunes établies et à Summerside et à Miscouche, une distance d'à peine 10 kilomètres. La demande des parents de **Summerside/Miscouche** nous paraît donc des plus raisonnables.

Le droit de gérer nos propres écoles nous a déjà été reconnu, à nous les francophones de l'île, en accord avec la Charte des droits du Canada. Nous ne comprenons donc pas pourquoi ceci n'inclurait pas le pouvoir d'établir de nouvelles écoles là où elles s'avèrent nécessaires.

Aux parents de Summerside-Miscouche, nous disons bravo pour votre détermination. Vos efforts nous redonnent courage dans nos propres efforts. Soyez assurés de notre soutien continu. ★

**Les membres du Centre  
d'éducation chrétienne**

## Un processus éducatif pour l'ensemble de la société de l'Î.-P.-É.

Angéline Martel sera témoin-expert dans la cause des parents de Summerside en vue de l'obtention d'une école française dans leur communauté.

Elle était de passage à l'Île-du-Prince-Edouard la semaine dernière afin de rencontrer les gens, afin de mieux connaître la communauté. Entre deux rendez-vous, elle a accepté de rencontrer LA VOIX ACADIENNE et l'essentiel de ses propos vous sont livrés, à la page 3.

Il y a des choses qui sont tellement évidentes qu'elles pourraient nous crever les yeux. Pourtant, il faut quelqu'un de l'extérieur pour venir nous les dire, pour qu'on en prenne conscience... une conscience qui ne nous quittera plus.

Comme par exemple, c'est seulement en entendant Angéline Martel dire que les «minorités» (ce que nous sommes en fait) sont essentielles à l'avancement de la démocratie, que j'ai réalisé à quel point c'était vrai.

J'admets que ce pourrait être le genre d'affirmation qu'on invente dans le but de se donner bonne conscience, pour justifier son défaut (ou sa qualité) de «chiâleux» et «chiâleuse». Mais je sais qu'il n'en n'est rien.

«La démocratie repose sur le respect de la liberté et de l'égalité des citoyens» dit-on dans le Petit Robert. La liberté et l'égalité des citoyens se réalisent par l'obtention du respect de leurs droits, souvent au prix de nombreux efforts.

Je pense que c'est ce genre de prise de conscience qu'Angéline Martel parle lorsqu'elle dit que le processus sera pédagogique et éducatif pour l'ensemble de la population. ★

Jacinte Laforest

«Les minorités ont un rôle essentiel à jouer dans l'exercice de la démocratie»

# Angéline Martel, témoin-expert pour les parents de Summerside

Par Jacinthe LAFOREST

Angéline Martel sera citée comme **témoin-expert**, dans la cause des parents francophones de Summerside, au mois d'août à la Cour suprême de l'Île-du-Prince-Édouard.

Elle était de passage récemment à l'Île-du-Prince-Édouard pour y rencontrer les parents, savoir ce qu'ils pensent, et pour mieux connaître la communauté en général. «Je ne pourrais pas être **témoin-expert** sans venir sur le terrain, pour rencontrer les gens» a-t-elle dit en **entrevue**, la semaine dernière.

Elle a rencontré beaucoup de monde et notamment, les représentants d'organismes provinciaux francophones, lors d'une assemblée à Summerside. «J'ai pu déceler un grand sentiment d'identité dans la communauté» dit-elle.

Le statut de témoin-expert oblige Angéline Martel à être **très** prudente dans ses réponses et très générale aussi, afin de ne pas **dis-crediter** son témoignage. Elle dit que le but des avis est de leur être utile. «Je ne suis pas ici pour dire à la communauté comment se définir. **Je viens** pour voir comment elle se **définit**», explique-t-elle.

**Angéline** est professeure de sociolinguistique. C'est une nouvelle

**discipline**, une nouvelle science, qui étudie les langues, et les gens qui les parlent, dans leur contexte social, politique, culturel etc.

Ayant vécu en milieu dit minoritaire, et ayant été codemanderesse dans la cause Mahé en Alberta, **Angéline** connaît bien ce qui déchire et ce qui unit les communautés francophones du Canada et elle connaît aussi très bien la lutte constante pour la survie et les conditions qu'une communauté doit réunir pour survivre.

«Il y a plusieurs théories sur ce qu'on appelle les meilleures conditions pour qu'une communauté survive mais la plus connue parle de quatre conditions essentielles : le statut de la langue; le soutien démographique (un nombre suffisant sur un territoire donné); des institutions; et la volonté de survivre».

Au cours des recherches et des observations qu'elle a faites (elle a plusieurs livres à son actif) Angéline a identifié trois sortes de communautés :

-les communautés minoritaires qui ne sont pas du tout mobilisées, ni militantes;

-les **communautés** ethniques qui sont mobilisées, qui sont conscientes de leur différence (le passage de minoritaire à ethnique se fait lorsqu'une communauté devient



**Angéline Martel sera** témoin-expert **dans la cause des parents de Summerside.**

consciente de son **identité**);

-les communautés qui visent l'autonomie, comme le Québec.

«Une **communauté** n'est jamais homogène à 100 pour cent. Lorsqu'il y a de la dissension dans une communauté «**minoritaire**» on dit que les gens ne s'entendent pas, mais les communautés majoritaires ne sont pas homogènes

non plus. Ce n'est pas parce qu'on est minoritaire qu'on doit tous penser de la même façon» dit Angéline Martel.

«Je suis **une** grande admiratrice des communautés linguistiques, des gens qui sont toujours en train de se battre, de chercher de meilleures options. Ils ne tiennent jamais rien pour acquis, ils sont toujours : à la recherche d'institutions. Les minorités sont essentielles à l'exercice de la démocratie. Avec leur ténacité, leur capacité d'inventer, de négocier, de s'accommoder, elles font avancer la pensée» dit Angéline Martel.

Elle dit que le processus qui s'amorce en cours est un exercice hautement pédagogique pour l'ensemble de la **société** de l'Île-du-Prince-Édouard, qu'elle soit minoritaire ou majoritaire. Cela sensibilise les gens au rôle que le droit joue dans notre société, en diffusant de l'information sur les droits. Elle parle de l'importance du processus qui porte **une communauté**, ou une personne, à sentir qu'elle a le droit de demander ce qu'elle pense devrait lui appartenir.

**Sans être une constitutionnaliste, Angéline Martel connaît l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés, un peu comme**

le fond de sa poche. Elle a écrit un livre sur les effets de l'article 23 et elle travaille présentement à une mise à jour.

«L'article 23 a été un tremplin extraordinaire qui a fait prendre conscience aux communautés linguistiques qu'elles avaient le droit de prendre des décisions quant à la gestion de leurs écoles» dit Angéline Martel.

C'est d'ailleurs pour cette expertise de l'article 23, dans un contexte **sociolinguistique**, que Mme Martel a été invitée à se présenter comme témoin-expert. «**Angéline** est une experte sociolinguiste. Elle peut appliquer les principes de son expertise aux exigences de l'article 23. Elle exprime une opinion sur comment on peut le mieux rencontrer les objectifs de l'article 23» explique M<sup>e</sup> Robert McConnell, qui représente les parents de Summerside, dans leur cause pour obtenir une école dans leur communauté. Il dit que Mme Martel a une grande crédibilité au niveau national et que son objectivité sera précieuse. «C'est drôle de voir comment, des fois, cela prend une personne de l'extérieur pour faire parler les gens, cela prend un étranger pour faire réfléchir le monde» dit-il. ★

# La moitié des professeurs de français du fédéral perdront leur emploi : on manque d'étudiants

**Ottawa (APF):** Le gouvernement fédéral remerciera la moitié de ses professeurs de français de façon à répondre à la baisse du nombre de fonctionnaires anglophones désireux de devenir bilingues.

Le nombre de professeurs de français à l'emploi de Formation linguistique Canada passera de 114 à 57 d'ici un an. Le nombre total d'employés, ce qui comprend le personnel de soutien et les trois professeurs d'anglais, sera réduit de 304 à 184.

La clientèle de Formation linguistique Canada est en baisse depuis quelques années. Elle est passée de 5,800 à 4,550 étudiants entre octobre 1993 et septembre 1995, ce qui représente une chute de 22 pour cent. Cette réduction s'explique par une baisse des nominations à des postes bilingues et par une réduction du nombre d'employés de la fonction publique.

La directrice exécutive des

programmes de formation à la Commission de la fonction publique, Judith Moses, dit qu'il existe maintenant un nombre suffisant de fonctionnaires bilingues dans la fonction publique pour répondre à la demande des ministères, et souligne le succès du programme de formation linguistique: «On a formé 100,000 fonctionnaires pendant 30 ans».

En 1994-1995, le budget consacré à la formation linguistique était d'un peu plus de 26 millions de dollars. L'an dernier, le budget n'était plus que de 24,7 millions de dollars. Il sera cette année d'environ 27 millions de dollars. Durant cette période, le nombre d'employés est passé de 413 à 379. Le nombre d'heures consacrées à la formation linguistique a également diminué depuis le sommet historique de 2,1 millions d'heures en 1992-1993. En 1994-1995, il n'était plus que de 1,5 million, soit

le même nombre d'heures qu'en 1988-1989.

Le pourcentage de postes bilingues au sein de la fonction publique est de 29 pour cent. En incluant les fonctionnaires ayant une capacité minimum dans les deux langues officielles, le bassin d'employés bilingues était de 35 pour cent au 31 mars 1995. Selon le dernier apport annuel du Conseil du Trésor sur les langues officielles dans les institutions fédérales, 91 pour cent des 59,000 fonctionnaires titulaires de postes bilingues satisfaisaient aux exigences linguistiques de leur poste.

La Fédération des francophones de la Colombie-Britannique a dénoncé la décision de la Commission de la fonction publique de réduire le nombre de professeurs de français. Selon sa présidente, Diane Côté, ce geste «nuira énormément aux francophone & la Colombie-Britannique,

brimera encore davantage notre droit aux services en français et causera une détérioration des services dans les langues officielles offerts par le gouvernement fédéral».

Contrairement à la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique, le Commissariat aux langues officielles ne s'alarme pas outre mesure: «Nous, ce qui nous intéresse, ce sont les résultats» affirme M. Marc Therrien, qui est le directeur général des politiques.

M. Therrien se refuse d'établir un lien entre la réduction des effectifs en formation linguistique et la livraison des services à la population dans les deux langues officielles. Il n'y a aucune preuve, dit-il en substance, que l'absence de services bilingues dans des bureaux fédéraux soit causée par un manque de formation linguistique. ★

# Entrez dans l'ère des communications : faites-vous faire une page d'accueil sur le site Internet

Par Jacinthe LAFOREST

Avez-vous toujours voulu avoir une page d'accueil sur le site Internet mais ne savez pas du tout comment procéder pour en avoir une? Ne cherchez plus. Bruno Nantel et Marianne Reddin sont capables de vous faire votre propre page d'accueil, que vous pourrez ensuite diffuser sur le net, à votre convenance.

Marianne et Bruno sont deux employés au site d'accès communautaire au Carrefour de l'Isle-Saint-Jean. Leur travail, jusqu'au 23 août, est de fournir différents services, reliés à l'Internet.

Selon les besoins des clients, ils peuvent trouver de l'information sur des sujets spécifiques, ils peuvent montrer à des gens comment naviguer sur le net, ils peuvent aussi faire des pages d'accueil, pour des entreprises désireuses de se faire connaître dans les espaces cybernétiques.

«On commence à avoir des demandes de la part des organismes et des groupes communautaires francophones, mais aussi quelques entreprises nous ont approchés» dit Bruno Nantel. Il admet que le service qui est le plus en demande, jusqu'à présent, sont les pages d'accueil. «On peut faire des pages en français seulement ou en français et en anglais aussi» précisent les deux employés.

«C'est une façon de communiquer qui est globale. Tu peux faire connaître ton produit jusqu'en France et dans d'autres pays» dit



Marianne Reddin (debout) et Bruno Nantel aiment beaucoup leur travail.

Marianne Reddin.

Marianne et Bruno sont au nombre des quelque 18 étudiants qui ont été embauchés durant l'été, dans le cadre d'un projet entre le ministère provincial de la formation et de l'éducation supérieure et le ministère de l'Industrie Canada. Leur travail est de fournir des services et de l'animation aux 12 sites d'accès communautaires à l'Î.-P.-É., dont l'établissement a été financé par Industrie Canada.

L'un de ces sites est situé à la Société éducative de l'Î.-P.-É. à Wellington. Deux étudiantes y travaillent. Ils'agit de Jolène Arsenault

et de Nadine Arsenault. Les services offerts sont différents à chacun des sites. Par exemple, à Wellington, Jolène et Nadine sont occupées avec les «camps technos» pour les jeunes. Mais elles sont aussi capables de faire des pages d'accueil, ayant reçu la même formation que Marianne et Bruno.

«Un client qui veut une page d'accueil prend rendez-vous avec nous pour discuter des idées et du contenu» explique Bruno. «Pour ce qui est du contenu, c'est un peu comme un article de journal. C'est le client qui fournit l'information qu'il veut transmettre»

précise Marianne. On peut aussi mettre des photos, des dessins, des couleurs, pour que tout soit attrayant et pour que les personnes qui voient la page soient tentées de la lire au complet.

Il faut préciser qu'une page d'accueil est plus qu'une simple page. D'abord, il y a ce qu'on voit sur l'écran. Ensuite, c'est le lecteur qui décide où il veut aller, en cliquant sur un mot plutôt que sur un autre. On peut ainsi ajouter des niveaux d'information, presque à volonté.

«Lorsque le client a approuvé la page qu'on lui a faite, on la lui donne sur une disquette. C'est à lui ensuite de la diffuser sur l'Internet», expliquent nos deux jeunes programmeurs. En effet, le service de conception de la page est offert gratuitement, mais pour la diffuser sur l'Internet, il faut «louer» un espace. Pour avoir une idée des prix, il faut communiquer avec PEINet ou ses homologues ou compétiteurs.

Parmi les autres services offerts, le site d'accès communautaire est ouvert deux soirs par semaine, les mardis et les jeudis, pour les gens intéressés à apprendre comment naviguer sur le net, ou pour ceux et celles qui voudraient faire des recherches. On pense aussi à faire des camps ou des ateliers pour les enfants et pour les adultes.

Les deux jeunes seront en poste jusqu'au 23 août, mais pour se faire produire une page d'accueil, il est préférable de ne pas attendre à la dernière minute.★